

Depuis nos Journées d'Etudes à LA ROCHELLE, en Octobre dernier, l'ANEL a été présente dans de nombreuses manifestations, qu'il s'agisse du Congrès des Maires de France, en Novembre dernier, à Paris ou dans les rendez-vous annuels des acteurs du monde maritime.

Cette année, les Assises de l'Economie de la mer, organisées par le journal " le marin" en partenariat avec le Cluster maritime français, se tenaient à NANTES, les 2 et 3 décembre 2014. Elles ont connu de nouveau un grand succès et ont accueilli le Premier ministre Manuel VALLS, le Secrétaire d'Etat chargé des transports de la pêche et de la mer, Alain VIDALIES et la ministre des Outre-Mer, George PAU-LANGEVIN. Notre ami Francis VALLAT, que nous saluons pour son dynamisme et les actions qu'il a menées à nos côtés au sein du Conseil National de la Mer et des Littoraux, a confié la présidence du Cluster maritime français à Frédéric MONCANY de SAINT-AIGNAN, auquel nous souhaitons tous nos vœux pour assurer la continuité du cluster.

Le Salon NAUTIC de PARIS a été l'occasion de rencontrer nos partenaires du nautisme : la Fédération de l'Industrie nautique (FIN) la Fédération française des Ports de Plaisance (FFPP), la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) et bien d'autres encore qui sont présents, chaque année, à ce Salon.

2015 sera l'année des 40 ans du Conservatoire du Littoral, partenaire avec lequel l'ANEL a, depuis sa création en 1975, des relations très proches. Les élus ont d'ailleurs manifesté leurs inquiétudes sur la pérennité de son budget, nécessaire pour assumer ses missions dans les années à venir.

Le coup d'envoi de cette année "anniversaire" a été lancé le vendredi 12 décembre, au Nautic, par Viviane LE DISSEZ, sa présidente et Yves LYON-CAEN, le nouveau président de la FIN. Les élus gestionnaires des terrains du Conservatoire étaient les invités d'honneur de cette manifestation et nos collègues élus Mahorais, présents au Salon, ont été heureux de recevoir un accueil chaleureux au cours de cette cérémonie. Je vous invite à suivre et à relayer tout au long de l'année les multiples événements qui seront organisés sur tous les littoraux français, de métropole et d'Outre-mer.

Notre nouveau Conseil d'administration, issu du vote de l'Assemblée Générale du 22 Octobre 2014, à LA ROCHELLE, s'est réuni le 11 Décembre 2014, à l'Assemblée Nationale. Je remercie les anciens et nouveaux élus du C.A. d'avoir fait le déplacement à Paris pour cette première prise de contact et pour définir le programme de l'année à venir. Nous avons constitué un nouveau Comité directeur et des commissions thématiques et fait un point sur les dossiers en cours.

Le matin même, un groupe de travail sur le "Passeport Vert", a été installé, dans la suite des débats d'un des 4 ateliers des Journées Nationales d'Etudes. Cela montre combien les élus du littoral sont conscients et investis dans des démarches de développement durable de leurs territoires, comme en a témoigné la vice-présidente du Conseil Général de Loire-Atlantique. Je remercie les élus qui ont accepté que leurs collectivités soient des sites pilotes pour expérimenter cette démarche.

Je vous souhaite à toutes et à tous un Joyeux Noel, de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse mes meilleurs vœux pour vous et tous les vôtres pour cette nouvelle année 2015. Je vous donne rendez-vous pour poursuivre ensemble nos actions pour l'avenir de nos collectivités littorales et maritimes.

Jean-François RAPIN
Président de l'ANEL,
Maire de MERLIMONT
Conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais

VIE DE L'ANEL

Le président, Jean-François RAPIN, a participé à la réunion plénière du Conseil National de la Mer et des Littoraux du 24 Novembre présidée, au nom du Premier ministre, par Ségolène ROYAL, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et Alain VIDALIES, Secrétaire d'État aux Transports, à la Mer et à la Pêche, au cours de laquelle la composition du Conseil a été actualisée et le bureau renouvelé.

Karine CLAIREAUX, sénatrice-maire de SAINT-PIERRE ET MIQUELON, a été élue présidente du bureau, en remplacement de Maxime BONO qui n'a plus de mandat d' élu.

Jean-François RAPIN, a également participé, à l'invitation de Ségolène ROYAL, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, à l'ouverture de la Conférence environnementale, au Palais de l'Élysée. Les débats se sont déroulés du 27 au 28 novembre 2014, à Paris.

La Déléguée générale a participé à **une réunion du Conseil Supérieur de la Marine Marchande** qui se tenait dans le grand port maritime de **BORDEAUX, le 21 Novembre**. Elle a également participé à **une réunion du Conseil d'administration du Musée de la Marine, le 14 Novembre à Paris, pour débattre des projets de rénovation de ce musée** (qui accueille actuellement une exposition sur les 2 000 ans de commerce maritime)

Jean-Yves de CHAISEMARTIN, maire de PAIMPOL, Raphaëlle LEGUEN, 1ere adjointe de LA SEYNE sur MER et Christine LAIR, déléguée générale, représentaient l'ANEL aux Assises de l'Economie de la Mer qui se tenaient à NANTES, les 2 et 3 Décembre ; ils ont pu ainsi rendre hommage à Francis VALLAT, président du Cluster Maritime Français dont l'ANEL est adhérente depuis quelques années. Ces Assises sont l'occasion de se tenir informés des évolutions et des enjeux du commerce maritime national, européen et mondial, de suivre le dossier des énergies marines renouvelables (EMR) mais aussi celui du développement des nouvelles cultures marines, comme celle des algues qu'a présenté le maire de PAIMPOL.

Charlène MONNIER, chargée de mission de l'ANEL, a représenté l'ANEL à la réunion de la Commission de Labellisation de France Station Nautique. Les dossiers en attente de compléments d'informations y ont été étudiés ainsi que la candidature de la ville du GOSIER en GUADELOUPE. Les membres de la Commission ont également revu ensemble les engagements d'accessibilité des Stations Nautiques qui devront être intégrées prochainement au Manuel Général des Stations de FSN.

Gérard RUIZ, personnalité qualifiée du Conseil d'administration, président de la Commission "Coopérations internationales" de l'ANEL, a représenté l'ANEL lors de la cérémonie des 40 ans du Conservatoire du Littoral avec la Déléguée générale, le vendredi 12 décembre au NAUTIC.

Les élus du nouveau Conseil d'Administration de l'ANEL, issu de l'Assemblée Générale du 22 Octobre 2014, à LA ROCHELLE, se sont réunis le Jeudi 11 Décembre après-midi, à l'Assemblée Nationale.

A l'ordre du jour :

- **La constitution du Comité Directeur de l'ANEL et des différentes Commissions thématiques,** ainsi que des représentations d'élus de l'ANEL dans les divers organismes (CMF, CNE, SHOM, CNIS,...) suite au renouvellement de certains élus après les dernières élections municipales.
- **L'examen du projet de résolution générale des Journées Nationales d'Études de l'ANEL de LA ROCHELLE** qui sera mis en ligne sur le site.
- La décision du lieu des prochaines Journées Nationales d'Études de l'ANEL en 2015, en Méditerranée, à SAINT-TROPEZ, fin Octobre 2015.
- Le point sur les dossiers en cours : révision du référentiel « Démarche qualité eaux de baignade », décret concessions de plage, Passeport Vert, nouvel Appel à projets « ports de plaisance exemplaires », déplacement d'une délégation d'élus de l'ANEL à MAYOTTE, en Mai 2015, à l'invitation de nos collègues Mahorais.

Le matin, des élus et des personnalités qualifiées de l'ANEL se sont réunis à l'Assemblée Nationale pour la mise en place du Groupe de Travail de la démarche initié par l'ANEL du Passeport Vert. Des présentations du « Green Passport » par une représentante du PNUE et du "Passeport Vert Loire Atlantique" par Claude SEYSE, vice-présidente du Conseil Régional de Loire Atlantique, ont permis aux élus de mieux appréhender la démarche et de se porter candidats pour proposer que leur collectivité soit site pilote de la démarche.

Participation de l'ANEL, avec le président d'honneur Yvon BONNOT et Christine LAIR, au jury d'attribution du label "Port d'intérêt patrimonial", le lundi 15 Décembre à LANDEDA (Finistère), après la visite le dimanche 14 décembre des sites de PAIMPOL, du CONQUET et de LANILDUT, qui ont reçu tous les trois ce label national pour leurs projets de réaménagement portuaire dans le respect de leurs patrimoines maritimes.





Réunion du Conseil National de la Mer et des Littoraux

Ségolène ROYAL, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et Alain VIDALIES, secrétaire d'État aux Transports, à la Mer et à la Pêche ont présidé au nom du Premier ministre le Conseil National de la Mer et des Littoraux, réuni à Paris le 24 novembre 2014. La composition du Conseil a été actualisée par arrêté interministériel et le bureau du CNML a été renouvelé. Karine CLAIREAUX, sénatrice-maire de Saint-Pierre et Miquelon, a été élue présidente du bureau, en remplacement de Maxime BONO. www.developpement-durable.gouv.fr ; 27 novembre 2014

La nouvelle compétence GEMAPI source de multiples interrogations chez les élus

La nouvelle compétence "Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations" (GEMAPI) qui sera transférée au bloc communal au 1er janvier 2016, soulève de nombreuses inquiétudes chez les élus qui craignent de ne pas avoir les moyens nécessaires pour l'assumer.

Le Conseil d'administration de l'ANEL a envisagé de tenir dès la fin du mois de Février 2015 une réunion d'information sur ce dossier.

www.localtis.info ; 2 décembre 2014

L'Autorité environnementale veut préciser les Plans d'Action pour le Milieu Marin

L'Autorité environnementale (AE) a rendu son avis sur les quatre projets de plans d'action pour le milieu marin (Pamm) mis en place dans le cadre de la Directive cadre européenne "Stratégie pour le milieu marin (DCSMM)". Selon l'AE, ils forment un ensemble qui « apparaît très complexe et d'un accès difficile pour le public ».

www.lemarin.fr ; le 10 décembre 2014

Avis délibérés de l'Autorité environnementale sur les Pamm

www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr; 4 décembre 2014

Retour sur 40 ans de protection du littoral

Créé en 1975, la mission du Conservatoire, établissement public sous tutelle du Ministère du Développement Durable, est d'identifier, d'acquérir et d'aménager des espaces naturels sur le littoral et les rives des grands lacs. Aujourd'hui, le Conservatoire et l'ensemble de ses partenaires, qui œuvrent avec lui depuis près de 40 ans, constituent un dispositif original, protégeant plus de 156 000 hectares. **Ce sont environ 700 sites sur nos littoraux qui sont ainsi gérés et valorisés par 250 gestionnaires dont plus de 80% sont des collectivités. 900 gardes surveillent et animent quotidiennement les sites.**

www.developpement-durable.gouv.fr ; 8 décembre 2014

Le BRGM et l'ONF alertent sur le recul exceptionnel du littoral aquitain

Les tempêtes successives de l'hiver 2013-2014 ont fait reculer le trait de la côte sableuse aquitaine de 20 m. Une situation inédite qui laisse le littoral en situation de vulnérabilité, compte tenu de la faible reconstitution estivale des plages.

www.actu-environnement.com; 20 novembre 2014

Évaluation de l'impact des tempêtes de l'hiver 2013-2014 sur la morphologie de la Côte Aquitaine

Rapport final de l'Observatoire de la Côte Aquitaine, novembre 2014, www.brgm.fr

L'UICN France évalue les services écologiques rendus par les écosystèmes marins d'Aquitaine

Dans le cadre de son panorama des services écologiques fournis par les écosystèmes français, le comité français de l'UICN a publié une "étude de cas" régionale relative aux écosystèmes marins et côtiers aquitains. Pour l'UICN, "cette étude vise à sensibiliser les acteurs de la région sur l'importance des services écologiques que rendent les écosystèmes littoraux et marins de leur territoire mais aussi à identifier les menaces qui pèsent sur ces derniers, afin de pouvoir mettre en place des décisions adaptées".

www.actu-environnement.com ; 28 novembre 2014

UICN France (2014). Panorama des services écologiques fournis par les écosystèmes français – étude de cas : les écosystèmes marins et côtiers d'Aquitaine.

Réchauffement climatique : nouveau rapport alarmant

C'est un rapport particulièrement alarmant qu'ont livré, les experts du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) qui confirme, une fois encore, que la pression humaine sur l'environnement s'accroît, et que faute d'action généralisée à l'échelle de la planète dans les délais les plus brefs, « les enfants nés en 2014 pourraient être amenés à vivre l'apocalypse climatique ». Les experts du GIEC ne parlent même plus de stopper le réchauffement climatique, mais de le ralentir : ils estiment qu'il est « encore possible » de le contenir en-dessous de + 2° d'ici 2100.

www.maire-info.com ; 3 novembre 2014

Cette annonce précède la tenue de la Conférence sur le climat de LIMA et celle de PARIS en décembre 2015.



VAR : Ségolène ROYAL bloque le centre d'essai en mer profonde Abyssa

Le projet de centre d'expertise et d'essais en mer profonde (CEEMP) des parages de l'île du LEVANT, connue sous le nom d'ABYSSEA, est dans l'attente. La ministre de l'Écologie, Ségolène ROYAL, a stoppé la procédure, le mardi 9 décembre 2014. www.lemarin.fr ; 10 décembre 2014



François BAROIN, nouveau président de l'AMF, succède à PELISSARD

Au cours du Congrès des Maires de France, les maires ont rendu hommage au président sortant et salué l'arrivée de son successeur, François BAROIN, qui a assuré poursuivre dans le respect des sensibilités politiques de chacun pour une AMF « unie, collective et solidaire ».

www.maire-info.com; 26 novembre 2014

Cluster Maritime Français : Francis VALLAT passe la présidence à Frédéric MONCANY de SAINT AIGNAN

Francis VALLAT, président fondateur en 2005 de ce rassemblement de tous les acteurs du monde maritime passe la barre à Frédéric MONCANY DE SAINT-AIGNAN président des pilotes de Seine et, par ailleurs, président de la Fédération française des pilotes maritimes, poste qu'il conservera jusqu'en mars 2015.

www.lemarin.fr

Fédération Européenne de Destinations Touristiques Nautiques (FEDETON) : Bernard FAUCON nouveau Président pour deux ans

L'Assemblée Générale de la FEDETON a élu Bernard FAUCON, comme Président pour continuer le travail engagé auprès des instances européennes et continuer de développer des collaborations internationales.

www.nautical-tourism.eu

Daniel BURSAUX est nommé directeur général de l'IGN

Daniel BURSAUX, ancien directeur général des infrastructures, des transports et de la mer (DGITM), a pris ses fonctions de directeur général de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) le 17 novembre 2014. Il succède à Pascal BERTEAUD qui assurait cette fonction depuis février 2012 et qui était régulièrement intervenu au cours des Journées Nationales d'Etudes de l'ANEL et qui était un habitué des Conseils d'Administration de l'ANEL où il venait nous informer des évolutions des missions de l'IGN..

decryptageo.fr ; 6 novembre 2014



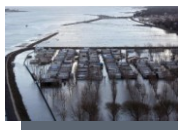
JURIDIQUE

Procès des suites de la tempête XYNTHIA : l'ancien maire de LA FAUTE-sur-MER condamné par le Tribunal correctionnel des SABLES-D'OLONNE à quatre ans de prison ferme

Le tribunal correctionnel a condamné, vendredi 12 décembre, l'ancien maire de LA FAUTE-SUR-MER, René MARRATIER, à quatre ans de prison ferme pour homicides involontaires et mises en danger de la vie d'autrui. Il a également prononcé une peine de deux ans contre son ex-première adjointe et présidente de la commission d'urbanisme, Françoise BABIN.

Voir le communiqué de presse de l'ANEL sur notre site.

www.lemonde.fr ; www.lesechos.fr ; www.localtis.info ; 12 décembre 2014



Loi Littoral : contentieux indemnitaire

La commune de TREBEURDEN, dans les Côtes-d'Armor, vient d'être condamnée à verser 130.000 euros d'indemnités pour avoir délivré des permis de construire non conformes à la loi Littoral. La Cour administrative d'Appel de NANTES a considéré que la commune de TREBEURDEN (Côtes-d'Armor) a commis une faute en prenant plusieurs décisions illégales successives confirmant le caractère constructible d'un terrain : classement erroné d'une parcelle en zone UC, confirmé dans le plan local d'urbanisme, certificat d'urbanisme positif et permis de construire.

Cour administrative d'appel de Nantes, 5ème chambre, 29 septembre 2014, 13NT00985

www.juricaf.org

Arrêté du 10 décembre 2014 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

JORF n°0286 du 11 décembre 2014 page 20703, texte n° 33

Les présent arrêté reconnaît l'état de catastrophe naturelle pour les communes des Départements de l'AUDE, de l'AVEYRON, de l'HÉRAULT pour les inondations et coulées de boue du 27 novembre 2014 au 30 novembre 2014 et le Département des PYRÉNÉES-ORIENTALES pour les inondations et chocs mécaniques liés à l'action des vagues du 28 novembre 2014 au 1er décembre 2014 et les inondations et coulées de boue du 29 novembre 2014 au 1er décembre 2014. Pour connaître la liste des communes reconnues en état de catastrophe naturelle, consulter l'annexe de l'arrêté.

www.legifrance.gouv.fr

OUTRE MER

97^e Congrès des maires : Des marges de manœuvre de plus en plus réduites pour les maires d'Outre-mer

Les élus des Outre-mer ont, une demi-journée durant, confié leur vague à l'âme et leurs ressentiments à l'égard de l'exécutif qui réduit de plus en plus leurs marges de manœuvres financières et administratives tout en leur attribuant de nouvelles compétences.

www.domhebdo.com

A signaler : la réponse en date du 22 décembre 2014 de la ministre des Outre-Mer, George PAU-LANGEVIN, au président de l'ANEL qui l'avait saisie par courrier, comme il s'y était engagé lors des Journées Nationales d'Etudes de l'ANEL pour dénoncer les différents problèmes de pollution auxquels sont confrontées les collectivités des Antilles (chloredécone et invasion d'algues des Sargasses).

La ministre l'assure de la "totale mobilisation de l'Etat à leurs côtés".



SAINT-PAUL de LA REUNION et MAYOTTE lauréats d'IFRECOR 2014

L'IFRECOR (Initiative française pour les récifs coralliens) décernent sa palme aux élus locaux les plus en pointe dans la défense des récifs coralliens, soulignant ainsi l'importance de la biodiversité ultramarine qui représente 80% de la bio-diversité française. Cette année, ce sont la commune de Saint-Paul de la Réunion et le département de Mayotte qui sont primés.

www.domhebdo.com

MAYOTTE : La Palme IFRECOR au Conseil général pour la protection des coraux

lejournaldemayotte.com ; 26 novembre 2014

PORTS TRANSPORTS PLAISANCE

FORT-de-FRANCE : un nouveau port de plaisance

26 ans après avoir été lancé par la ville de Fort-de-France, le port de plaisance de l'Etang Z'abricots est désormais opérationnel.

www.lemarin.fr ; le 16 décembre 2014

Pour les urgences en mer, appelez le 196 !

Les centres opérationnels de surveillance et de sauvetage (CROSS) disposent désormais d'un numéro d'urgence abrégé, le 196. Ce numéro permettra au CROSS de localiser et identifier l'appelant 24H/24 et 7jours/7.

www.developpement-durable.gouv.fr; 18 décembre 2014

PECHE

L'Assemblée Nationale contre l'interdiction des filets dérivants

La commission des affaires européennes de l'Assemblée Nationale s'est déclarée mardi 4 novembre « défavorable à l'interdiction totale des filets dérivants » proposée par Bruxelles le 14 mai.

www.lemarin.fr ; le 5 novembre 2014

Quotas de pêche 2015 : un compromis « équilibré » selon la France

Le nouveau secrétaire d'Etat français chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, Alain VIDALIES, a qualifié, dans un communiqué, l'accord trouvé par les 28 États-membres « d'équilibré », notamment puisqu'il « permet de garantir l'exploitation durable et responsable des ressources, tout en préservant la durabilité économique du secteur ».

www.lemarin.fr ; 17 décembre 2014

Communiqué de presse: Accord sur les quotas de pêche 2015, Cabinet du Secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, Paris, 17 décembre 2014

TOURISME ET CULTURE

L'Assemblée a voté la hausse de la taxe de séjour en faveur des communes

L'Assemblée a voté en séance la possibilité pour les communes d'augmenter la taxe de séjour via un amendement gouvernemental au projet de budget 2015.

www.localtis.info; 14 novembre 2014

Le gouvernement confirme son intention de permettre une surtaxe des résidences secondaires

L'exécutif entend permettre aux communes qui le souhaitent de soumettre à une surtaxe équivalente à 20% de la taxe d'habitation les résidences secondaires, dans les zones dites tendues (grandes agglomérations d'Ile-de-France, de la côte Atlantique et Méditerranée, dans certaines villes des Alpes et du Sud-Ouest).

www.maire-info.com ; 4 novembre 2014





A VOIR EXPOSITIONS

De l'amphore au conteneur

L'extraordinaire aventure de la marine de commerce en France, ses enjeux économiques, sa richesse historique et son actualité sont à découvrir à travers l'exposition De l'amphore au conteneur.

Du 15 octobre 2014 au 28 juin 2015 au Musée de la Marine, PARIS

A LIRE

Fiches de l'Observatoire National de la Mer et du Littoral

Emploi salarié dans les trois principaux secteurs de l'économie maritime, hors tourisme, en 2011

Evolution de la construction de logements entre 1990 et 2012 sur le littoral métropolitain

www.onml.fr

L'IFREMER ouvre grand la porte de ses données scientifiques

L'Ifremer se dote d'un nouveau portail grand public dont l'objectif est de faciliter l'accès aux bases de données marines gérées par l'Ifremer.

www.ifremer.fr ; 3 décembre 2014

L'IFREMER met à jour son portail des données économiques maritimes françaises

En quelques clics, accédez aux données économiques maritimes françaises sous forme de tableaux et de graphiques interactifs.

www.ifremer.fr ; 20 novembre 2014

Bienvenue sur le nouveau site de ATOUT FRANCE

Atout France a souhaité faire évoluer son site et propose un outil plus clair, plus riche et mieux adapté.

atout-france.fr

Ifremer

AGENDA

Pour consulter l'intégralité de l'agenda, rendez-vous sur le site de l'ANEL : www.anel.asso.fr



L'équipe de l'ANEL vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse ses meilleurs vœux pour 2015.



ANEL
22 Bd de la Tour Maubourg - 75007 PARIS
Tél: 01.44.11.11.70 - Fax: 01.44.11.11.79
www.anel.asso.fr - Email: anel1@wanadoo.fr